

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, 33, rue de l'Église, le 11 octobre 2022, à 19 heures 30.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Ouverture de la séance
 2. Avis de convocation
 3. Trésorerie
 - 3.1. Mandat pour l'élaboration de la Politique Familles-Ainés 2023-2029
 4. Période de questions
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 7 octobre 2022.

Avis numéro : 2022-53

François Drouin
Directeur général et
greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Drouin, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

le 7 octobre 2022, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 7 octobre 2022.



François Drouin
Directeur général et
greffier-trésorier adjoint